

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Réaction de Xavier Leroux à l'assassinat de Samuel Paty

Ce vendredi 16 octobre, un professeur d'histoire et de géographie d'un collège de Conflans-Sainte-Honorine, dans les Yvelines, a été sauvagement assassiné, en pleine rue, parce qu'il avait enseigné à ses élèves la liberté d'expression.

Cet événement tragique a justement suscité l'émotion et l'indignation dans tout notre pays. Il appelle en plus haut lieu des réactions concrètes et appropriées, afin de garantir les valeurs fondamentales de la République française. Cette liberté d'expression, nous devons aujourd'hui la défendre avec d'autant plus de fermeté et de conviction qu'elle est régulièrement bafouée et violemment attaquée.

Cet événement tragique nous renvoie au fondement de notre mission. Il nous rappelle que, conformément au code de l'éducation, « *le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche est laïque et indépendant de toute emprise politique, économique, religieuse ou idéologique ; il tend à l'objectivité du savoir ; il respecte la diversité des opinions. Il doit garantir à l'enseignement et à la recherche leurs possibilités de libre développement scientifique, créateur et critique.* » Il nous rappelle que l'instruction est un bien précieux chèrement acquis et un droit fragile.

Dans cette période déjà troublée par les conditions sanitaires que nous connaissons, la communauté enseignante saura faire preuve de solidarité et d'unité. Elle ne cédera pas devant les adversaires des fondements de notre société. Notre mission d'enseignement est la plus belle qui soit, parce que son accomplissement pourra seul garantir la conservation d'une société libre.

Tandis que des milliers de personnes se sont déjà rassemblées afin de réagir à ce terrible assassinat, un hommage national se tiendra ce mercredi. Notre Université se joindra à ces nombreuses manifestations de soutien en organisant un temps de recueillement sous la forme d'un rassemblement, à 16h :

- sur le campus de La Garde,
- à la Faculté de droit de Toulon,
- à la Faculté de droit et à l'IUT de Draguignan.

Comme beaucoup d'autres établissements du supérieur, nous avons observé ce lundi 19 octobre une minute de silence.

L'Université de Toulon présente ses sincères condoléances à la famille et aux proches de Samuel Paty et, en hommage à notre confrère, le drapeau français et le pavillon de notre établissement ont été mis en berne.